

service des écoles primaires et secondaires

Conseil d'établissements lausannois case postale 5032 - 1002 Lausanne

PV pour adoption lors de la prochaine séance de Commission le 4 février 2013

# Notes de la séance de la Commission d'établissement de Villamont<sup>1</sup>

# Lundi 10 décembre 2012, de 20h00 à 22h00

Espace d'accueil St-Roch, rue St-Roch 9, à Lausanne

Parents: Mmes Marie-Laure Annaheim Lambert, Corine Kibora-Follonier, Anouchka Roman

Dardano, Arielle Zaugg Brunner, M. Xavier Pastureau

Professionnels: Mmes Florence Borel, Anne Winterhalter, MM. Bertrand Dumusc, Philippe Nicollier

(directeur), Darius Schmid, Grégoire Yersin

Autorités politiques : Mmes Françoise Longchamps, Maria Velasco

Organisations : Mme Janine Overney, MM. Jean-Marc Gerber, Joël Luthi

Invités: M. Rabiou, animateur, M. Dyens, service des écoles primaires et secondaires

Excusés/absents: Mmes Françoise Aubort, Gabrielle Henry, Kayowa Mukundi-Muamba-Bipungu, Anna

Sanchis Caudet, M. Jean-Marc Gerber

M. Dyens devant partir rapidement, les points 1 et 3 de l'ordre du jour seront traités ensemble.

1. Accueil de Monsieur Rabiou et retour sur la Commission de coordination parascolaire.

#### Monsieur Rabiou (doctorant en droit):

Monsieur Rabiou est engagé comme animateur pour s'occuper des élèves entre 11h45 et 14h à Villamont. Il est présent à la cafétéria de Villamont et veille à ce que la pause de midi se passe au mieux pour les élèves. Il crée le lien avec la bibliothèque et la salle d'études.

Madame Annaheim Lambert exprime la reconnaissance de la Commission d'établissement pour le travail de Monsieur Rabiou et lui demande de faire un premier bilan de cette expérience.

Monsieur Rabiou est très content d'être invité par la Commission d'établissement, c'est une reconnaissance de son travail.

## Bilan réfectoire:

Le réfectoire accueille environ 100 élèves par jour dont la moitié est inscrite à «fourchette verte». La moitié restante est composée d'élèves qui peuvent manger un autre menu ou qui prennent leur pique-nique.

Dans l'ensemble, tout se passe très bien. Monsieur Rabiou encadre les élèves et veille à ce que les enfants mangent. Il agit aussi en sorte de réguler l'arrivée des élèves. Si certains élèves doivent partir rapidement dans un autre bâtiment, ils passent en premier.

Monsieur Rabiou trouve que les restaurateurs du réfectoire font un travail exemplaire, ils sont à l'écoute des élèves et arrangent parfois des situations.

Monsieur Rabiou nous relate qu'un certain nombre d'élèves ne finissent pas leur plat (ceux-ci sont donc jetés). Il voit parfois s'installer une certaine lassitude quant aux menus proposés par «fourchette verte».

Monsieur Rabiou ne remet en aucun cas en question la qualité des repas, cependant :

Il se demande que faire pour que les élèves mangent leur plat avec plaisir et ainsi limitent les déchets.

Il se demande s'il serait possible de proposer deux jours le menu «fourchette verte» et deux jours autre chose.

Monsieur Nicollier explique que la cuisine de cantine aussi améliorée soit elle, reste une cuisine standardisée. Il y aurait une réflexion à faire sur des semaines thématiques.

Monsieur Pastureau pense qu'une réflexion sur les déchets de nourriture via la cantine pourrait être relayée par les enseignants.

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Toute désignation de personne, de statut, de fonction ou de profession utilisée s'applique indifféremment aux femmes et aux hommes.

. . . . . . .

Une carte à puce pourrait voir le jour et ainsi les élèves pourraient choisir leur menu.

Actuellement, certains parents préfèrent réserver «fourchette verte» plutôt que de donner de l'argent comptant à leurs enfants sans savoir comment il va être dépensé.

Un bilan à faire «spécial cantine» sera proposé courant 2013 au conseil des délégués pour avoir un retour direct de la part des élèves.

Madame Volet sera intégrée à cette démarche.

#### Manque de chaises l'hiver:

En période de froid, beaucoup d'élèves viennent au réfectoire et il manque des chaises.

#### Attitude des élèves:

Les élèves sont polis et bien éduqués. Certains, malgré tout, ne jouent pas le jeu. Si certaines situations devaient dégénérer, Monsieur Rabiou en informera Monsieur Nicollier.

## Bibliothèque:

Tout va bien, parfois de petits conflits à régler.

#### Salle d'études:

Actuellement son rôle n'est pas très clair. Eloignée géographiquement du réfectoire, de la cour et de la bibliothèque, elle sert aussi de salle de jeu. Une réflexion pourrait être menée sur une meilleure utilisation de ce lieu.

### 2. Commission de coordination parascolaire

Une première réunion a eu lieu début novembre réunissant: Monsieur Nicollier, Monsieur Dezuari, Monsieur Dyens, Madame Borel, Madame de Kerchove, Mme Volet et Madame Annaheim Lambert.

Monsieur Nicollier: «un écolier navigue durant sa journée entre du scolaire et du parascolaire. Avec les nouvelles exigences légales, le parascolaire sera de plus en plus présent».

La Commission de coordination parascolaire a pour but de faciliter les liens entre ces deux entités. Il est important de trouver des synergies constructives.

Monsieur Dyens, lors de la présentation de Monsieur Rabiou, a lui aussi rappelé la nécessité d'un tandem scolaire-parascolaire et donc, la consolidation du lien communes-établissements scolaires.

Pour l'établissement secondaire de Villamont, Monsieur Dezuari, doyen et membre du Conseil de direction endosse le rôle de coordinateur entre l'établissement et Monsieur Rabiou.

#### Les points discutés :

- Quelles activités sont à proposer ou à renforcer dans le cadre du parascolaire?
- Peut-on imaginer mettre en place des devoirs surveillés durant la pause de midi?
- Redéfinition du cahier des charges et du profil de l'animateur.

L'établissement secondaire de Villamont est pris comme lieu pilote pouvant servir de modèle à d'autres établissements scolaires.

## 3. Adoption du PV de la précédente commission d'établissement

Le PV est adopté, remerciements à Madame Anouchka Roman Dardano.

## 4. Accueil de Madame Muller et présentation du conseil des élèves

L'existence d'un conseil des élèves a pour but de donner à ceux-ci un espace pour créer des événements dont ils seront en partie responsables.

Il s'agit aussi de travailler sur le «climat d'établissement», de consolider les liens entre les élèves ainsi qu'avec l'établissement

Ils ont aussi l'occasion d'acquérir une certaine autonomie.

Les enseignants responsables encadrent et guident.

### Structure:

St-Roch: deux délégués par classe (une fille, un garçon).

Enseignants responsables: Madame Rion, Monsieur Lavanchy, Monsieur Padrun.

Villamont: un délégué par classe.

Enseignantes responsables: Madame Muller, Madame Jaquet, Madame Maurer.

Les délégués présentent les décisions prises par leur classe.



Les «super délégués» représentent le conseil des délégués lors d'une demande particulière à faire au directeur. Les «hyperdélégués» représentent l'établissement scolaire lors du conseil des délégués des établissements scolaires de la Ville

A NOTER: Les «hyperdélégués» se retrouveront le 16 mai à 18h à la salle du conseil communal de l'Hôtel de Ville de Lausanne.

## Exemples de projets proposés et réalisés à Villamont

Journée de l'élégance, prise en photo des élèves.

Pour le 21.12. 2012: les 7-8-9 verront un film.

Les 5-6 participeront à un tournoi de sport, à des jeux collectifs, etc...

Les élèves ont proposé le thème du décloisonnement: comment créer des liens entre des élèves de 9ème et ceux de 5ème. Cette thématique mérite que l'on s'y attarde plus longuement, elle sera reprise courant de cette année.

#### Bilan du conseil des délégués:

Le bilan est positif.

Les délégués de tout âge se sentent responsables de leur tâche, participent bien et prennent la parole. Peu d'absentéisme.

Les maîtres de classe prennent du temps pour cette structure.

#### Collaboration avec la Commission d'établissement:

La Commission peut rendre visible le travail des délégués, principalement en informant les parents.

#### Bilan pause de midi

Afin de poursuivre la réflexion avec les élèves sur la pause de midi, un questionnaire sera présenté au conseil des délégués. Le conseil des délégués aura lieu le 14 janvier à St-Roch et le 18 janvier à Villamont.

Les personnes référentes de la Commission d'établissement:

Madame Kibora pour St-Roch.

Madame Zaugg et Monsieur Luthi pour Villamont.

## Bilan cafétéria cf point 1. du PV

Un bilan sur la cafétéria (repas servis, etc...) sera proposé plus tard. Cette évaluation ne peut se faire qu'en collaboration avec Madame Volet. Affaire à suivre.

### Etat des lieux du 125 ème

Date des festivités: 22-26 avril 2013

Quelle présence pour la Commission d'établissement?

La commission sera présente lors des portes ouvertes qui auront lieu le mardi à Villamont et le mercredi à St-Roch.

Un stand sera mis en place sur un lieu de passage.

Diverses idées émises: - Présentation des associations de la Commission.

- Stand avec ordinateur.
- Posters.
- Utilisation de flyers de la Commission.

Il est judicieux de viser la convivialité de ce stand.

Une réunion sans les enseignants est agendée le lundi 4 février à 20h à Villamont (salle des maîtres).

Attention: merci de remettre rapidement, après cette rencontre, un bilan détaillé à Mme Borel.

## 6. Membres absents, remplacement

Madame Longchamp met l'accent sur le nombre important de réunions de la Commission. Cela peut amener à de l'absentéisme. Pour elle c'est trop. Les statuts mentionnent 4 réunions par année. Le nombre des réunions pourra être défini en fonction des événements.

## Membres absents de longue date

Deux membres sont systématiquement absents: Madame Mukundi-Muamba-Bipungu Madame Anna Sanchis Caudet

L'Article 18 se met en place:

courrier: constat d'absence.

Sans réponse de la part des membres absents, la Commission les considère comme démissionnaires ; les «viennent-ensuite» élus peuvent les remplacer.

. . . . . . .

Une fois que les membres seront considérés comme démissionnaires, Madame Volet sera contactée pour qu'elle nous transmette la liste des «viennent-ensuite».

## 7. Divers et propositions

Madame Annaheim Lambert est déçue de la cessation du ciné-club de Villamont. Madame Muller lui répond que ce n'est pas une cessation définitive.

Madame Longchamp nous informe que la collaboration entre la bibliothèque de Villamont et celle des Toises ne se fera pas.

Monsieur Yersin propose qu'une lettre soit envoyée de la part de la Commission aux autorités lausannoises pour les remercier des efforts fournis en matière de sécurité: barrières érigées à St-Roch. Madame Annaheim Lambert s'en charge.

## 8. Dates prochaines réunions

Lundi 4 février, Villamont, Salle des maîtres, 20h: Spécial 125ème (sans les profs). Lundi 27 mai, St-Roch, Espace accueil, 19h30 (apéro).

SEPS/11 janvier 2013

place Chauderon 9 case postale 5032 1002 Lausanne tél. 021 315 64 18 fax 021 315 60 04 Anne.volet@Lausanne.ch http://www.Lausanne.ch